



## COMMUNE DE SENTHEIM

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SENTHEIM DE LA SEANCE DU 17 JANVIER 2012.

Sous la présidence de M. Bernard HIRTH, Maire.

#### Présents

- M. Roland MESSERLIN 1<sup>er</sup> Adjoint,
- M. Marc PERRIN 2<sup>ème</sup> Adjoint,
- M. Serge JAEG 3<sup>ème</sup> Adjoint,
- Mme Martine BISSLER Conseillère Municipale,
- Mme Marie HINGRE Conseillère Municipale,
- M. Bertrand RISACHER Conseiller Municipal,
- M. Marc ALTER Conseiller Municipal,
- Mlle Cathy COLONNA Conseillère Municipale,
- M. Joseph GENSBITTEL Conseiller Municipal,
- M. Gérard STOECKLIN Conseiller Municipal.

#### Absents excusés

- Mme Françoise NAEGELEN qui donne pouvoir à M. Marc PERRIN,
- M. Thierry KAYSER qui donne pouvoir à M. Bertrand RISACHER,
- M. Timothée HINGRE qui donne pouvoir à Mme Marie HINGRE,
- Mme Annick EHRET qui donne pouvoir à Mme Martine BISSLER.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marc SCHOEPF secrétaire de mairie.

Date de la convocation : 12 janvier 2012.

#### Ordre du jour

- 1°) **Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011**
- 2°) **Citoyens d'honneur**
- 3°) **Subventions 2012**
- 4°) **Adhésion à la fondation du patrimoine**
- 5°) **Plan de zonage Assainissement**
- 6°) **Convention avec l'association Icare**
- 7°) **Bâtiment 1 rue du pont : convention entretien du portail**
- 8°) **Délégations extérieures**
- 9°) **Divers et informations.**

M. le Maire ouvre la séance à vingt heures et remercie les conseillers de leur présence, salue les concitoyens présents, présente ses vœux pour l'année 2012 à toutes les personnes présentes et excuse les absents.

M. le Maire souhaite ajouter à l'ordre du jour un point emploi concernant un contrat d'accompagnement à l'emploi. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette modification.



### **1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011**

Aucune remarque n'étant formulée, M. le Maire propose de passer au vote.

Le Conseil Municipal approuve ce procès-verbal par neuf voix pour et six abstentions (Mmes NAEGELEN, COLONNA, MM. MESSERLIN, JAEG, ALTER et HINGRE).

Avant de traiter l'ordre du jour, M. le Maire revient sur ce compte rendu pour faire le point sur des dossiers abordés, ce soir-là.

#### **P.L.U.**

Comme prévu, une séance de travail est programmée, jeudi 19 janvier à 18h, afin d'intégrer les modifications dans le dossier qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal, lors de la réunion du mois de février.

#### **Emploi**

Le contrat CUI/CAE de Mlle Joy SCHEUBEL sera renouvelé pour un an à compter de février 2012.

#### **Baux à construction**

La délibération, en retour du contrôle de légalité, sera transmise au notaire pour l'élaboration des documents définitifs.

#### **Convention RD466**

La convention, concernant l'installation de la clôture entourant la propriété des ateliers municipaux, sera signée dès approbation par la commission permanente du Conseil Général du Haut-Rhin.

#### **Bâtiment locatif**

Suite à la signature du devis proposé par le cabinet AGE pour un montant de 2350€, celui-ci est intervenu lundi 7 janvier et transmettra les plans réalisés. Dès réception, il sera envoyé à DOMIAL pour la réalisation d'une étude de faisabilité.

#### **Bassin de rétention des eaux pluviales**

M. le Maire rappelle la réunion concernant ce projet le mardi 24 janvier en mairie à 18h30.

#### **Entrée ouest**

Suite à la notification du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet IVR, la municipalité a travaillé une première fois avec M. Henon sur les grandes lignes du projet de l'entrée Ouest. Nous avons décidé de lancer une consultation pour une étude de sols de la rue de Mortzwiller à la sortie vers Lauw. M. Henon prend les contacts afin d'organiser une réunion de travail avec l'ensemble des partenaires concernés par ces travaux en y associant le Conseil Général dans le but de présenter un dossier définitif et conforme aux attentes de ce dernier pour la fin août 2012, dossier qui pourra, alors, être transmis aux parlementaires dans le cadre d'une demande de subvention.

Monsieur RISACHER fait remarquer que l'information, concernant le choix du cabinet IVR pour ces travaux n'a pas été donnée en Conseil Municipal. Il regrette d'avoir dû l'apprendre dans le dernier Bulletin Municipal. Il souhaitait connaître les critères de sélection du cabinet IVR.

M. le Maire indique que la commune a préparé le dossier d'appel d'offres avec la Direction Départementale des Territoires (DDT, bureau de Thann) dans le cadre de sa mission « assistant à maître d'ouvrage ». L'analyse des offres a été faite par la municipalité selon une grille proposée par la DDT. Le cabinet IVR a été retenu à l'issue de cette procédure. L'ensemble des documents relatifs à ce choix est consultable en mairie.



### Lotissement Stribich

M. RISACHER souhaitait intervenir à propos de deux montants parus dans le Bulletin Municipal n°48 de janvier.

Le coût des travaux de viabilisation d'une valeur de 714 257, 58 € est exprimé en HT alors que le montant de la vente des premières parcelles d'une valeur de 530 221,02 € est exprimé en TTC.

### 2°) Citoyens d'honneur

Suite aux commissions réunies du 10 janvier dernier, M. le Maire propose la nomination au titre de citoyen d'honneur de Madame Marie-Claude KUNTZMANN. Il rappelle l'engagement de celle-ci pour la petite enfance depuis le début des années quatre-vingts ainsi que celui auprès de la MARPA actuellement.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, par treize voix pour et deux contre (MM. KAYSER et ALTER), de nommer Mme Marie-Claude KUNTZMANN Citoyen d'honneur de la commune de Sentheim.

### 3°) Subventions 2012

#### **Groupement d'Action Sociale du Haut-Rhin (G.A.S.)**

M. le Maire indique que, lors de la réunion du 10 janvier, le versement d'une subvention au G.A.S. n'a pas été examiné.

On peut considérer le G.A.S. comme un comité d'entreprise des collectivités territoriales du Haut-Rhin puisqu'il verse certaines prestations aux personnels cotisants.

La commune, règlementairement, donne la possibilité à tout le personnel titulaire ou stagiaire d'adhérer au G.A.S. pour une cotisation annuelle individuelle d'un montant de 35,-€. Elle versera au groupement, sous forme de subvention, un montant de 75,-€ par adhérent.

Actuellement ce nombre n'est pas connu, c'est pourquoi M. le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce sur le fait de verser une subvention d'un montant égal à 75,-€ par adhérent au G.A.S. en 2012.

Le Conseil Municipal, par onze voix pour, une contre (M. STOECKLIN) et trois abstentions (MM. MESSERLIN, RISACHER et KAYSER), accepte de verser 75,-€ par agent communal de Sentheim adhérent au G.A.S. du Haut-Rhin.

**Subventions aux associations 2012**

M. le Maire présente le tableau récapitulatif des propositions de subventions pour l'année 2012, telles que déterminées à l'issue de la réunion du 10 janvier 2012.

Il propose au Conseil Municipal d'adopter les montants de subventions inscrits dans le tableau suivant :

Associations	Montant	Associations	Montant
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 071,00	Ecole Alsacienne des chiens d'aveugles	75,00
Ass. Football Club Sentheim	1 681,00	Farandoller	220,00
Ass. Football Club Sentheim (jeunes licenciés)	585,00	Groupement d'action sociale du Haut-Rhin	480,00
Ass. Sport. socio-culturelle (spectacle Noël)	350,00	Cyclos de la Doller	220,00
Ass. Sport. socio-culturelle (colis Noël)	1 230,00	Cyclos de la Doller (jeunes licenciés)	100,00
Ass. Sport. socio-culturelle (classe verte)	3 940,00	Ligue contre le cancer	60,00
Ass. Tennis Club Sentheim	328,00	Musique municipale Masevaux	180,00
Ass. Tennis Club Sentheim (jeunes licenciés)	100,00	Musique Sainte Cécile Guewenheim	300,00
Ass. Les Roses d'Automne	220,00	Sentheim animations	1 520,00
Ass. Gym Plaisir vallée de la Doller	60,00	Société de pêche "Le Grumby"	445,00
Cercle d'échecs	220,00	Société des amis de la bibliothèque départementale	72,00
Cercle d'échecs (jeunes licenciés)	100,00	Comité cantonal du Souvenir Français	60,00
Ass. Maison de la Géologie	220,00	Train Thur Doller Alsace	220,00
Ass. Arboriculteurs vallée de la Doller	60,00	UNC-AFN Sentheim	132,00
Ass. Œuvres Scolaires	815,00	Doller Country Band	220,00
Ass. Parents d'élèves Sentheim	220,00	Union départementale des œuvres sociales des Sapeurs-Pompiers	220,00
Banque alimentaire Haut-Rhin	220,00	Croix Rouge	150,00
Caritas secours catholique section Masevaux	220,00	animations été	1 000,00
Chorale Sainte Cécile	220,00	subventions exceptionnelles (à venir)	2 000,00
Club Vosgien	100,00	<b>Total</b>	19 634,00

Le Conseil Municipal, par quatorze voix pour et une abstention (M. KAYSER) demande l'inscription des subventions énumérées ci-dessus au budget primitif 2012.



#### **4°) Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

M. le Maire présente la Fondation du Patrimoine, organisme d'utilité publique, financée par des fonds privés, en particulier par le mécénat d'entreprise et présente dans toutes les régions françaises. Elle intervient au profit des collectivités locales pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de proximité public ou privé, par le biais de campagne de souscriptions en faveur de la restauration d'éléments remarquables du patrimoine local et par une subvention attribuée par la Fondation au prorata de la collecte réalisée, soit environ 25%. La fondation est déjà intervenue dans le Pays Thur-Doller et compte tenu des projets de la commune, M. le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la Fondation du Patrimoine. La cotisation annuelle s'élève à 100,-€.

Le Conseil Municipal, par quatorze voix pour et une abstention (M. KAYSER), décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine moyennant une cotisation de 100,-€.

#### **5°) Plan de zonage Assainissement**

M. le Maire annonce qu'aucun élément nouveau n'est parvenu à ce jour et propose le report de ce point lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

#### **6°) Convention avec l'association ICARE**

Lors de la dernière réunion du conseil Municipal, M. MESSERLIN avait évoqué le fait de donner une partie du fond de coupe du parc à daims à l'association Icare, à charge de celle-ci de façonner le bois et de niveler la surface ainsi dégagée et celle nécessaire à l'opération « Plus d'arbres, plus de vie ! ». Il convient également, pour des questions de couverture par les assurances, d'établir une convention à ce sujet.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise celui-ci à signer cette convention

#### **7°) Bâtiment 1 rue du Pont : convention entretien du portail**

M. le Maire présente le contrat d'entretien du portail permettant l'accès au bâtiment sis 1 rue du Pont. Ce contrat d'un montant de 270,-€ HT a été conclu avec l'entreprise GARDENLAND. Il propose que ce montant soit également partagé entre les trois copropriétaires du bâtiment (la commune, la SCI PARKER et la SCI JTL). La commune en tant que syndic bénévole avancera le montant de la facture annuelle et sera remboursée par les autres copropriétaires. Pour ce faire, il convient d'établir une convention de remboursement avec chacune des SCI susnommées. M. le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à établir et à ces conventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (la voix de Mme EHRET, partie prenante, n'étant pas comptabilisée) autorise le Maire à établir et signer les conventions avec chacun des copropriétaires.

#### **8°) Délégations extérieures**

##### **Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS)**

M. le Maire rappelle que la commune est en attente de la communication du document définissant les modalités du transfert de la compétence du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) à la CCVDS. M. RISACHER annonce que la touche finale à ce document est en train d'être élaborée et que ce dernier devrait être transmis avant la fin du mois. Il confirme, également, que le délai octroyé aux communes pour délibérer sur ce transfert de compétence a été reporté au 19 février 2012.



## SICTOM

M. PERRIN annonce que la redevance incitative sera bien lancée à partir de janvier 2012 mais que les tarifs sont en d'être déterminés. Il précise que les dépôts classés en ordures ménagères ont diminués de 28% et que ceux de papier, plastique et verre ont, respectivement augmentés de 21%, 43% et 10%. Il rappelle, également, une augmentation de la TVA (de 5,5% à 7%) et de la taxe sur les ordures ménagères (environ 3,5%).

### 9°) Divers & informations

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune a souscrit au dernier trimestre 2011 des assurances complémentaires au profit des élus pendant l'exercice de leur fonction et des bénévoles.

Les contrats sont les suivants

- Une assurance auto – mission des élus- : prise en charge (en cas de sinistre responsable) risque à l'égard des tiers et dommage aux véhicules des élus pour des déplacements effectués pour les besoins de la commune.
- Une assurance « indemnités contractuelles » destinés à couvrir les accidents dont pourraient être victime les élus au cours de leur mandat.
- Une assurance « indemnités contractuelles » destinés à couvrir les accidents dont pourraient être victime des bénévoles aux cours de différents travaux accomplis pour le compte de la commune pour dix bénévoles.

M. le Maire signale que des travaux de nettoyage (rideaux, plafond...) ont été entrepris à la Maison des Œuvres et que la mise en place du dernier radiateur interviendra la semaine prochaine. Après un bref rappel des travaux d'entretien de la salle en 2011, il précise qu'il convient d'entamer une réflexion sur la rénovation de ce bâtiment communal. À cette fin, deux visites de salles rénovées ont été programmées le vendredi 3 février : l'une à Breitenbach à 14h et l'autre à Éguisheim à 17h. Les conseillers disponibles sont invités à ce déplacement.

À propos de la Maison de la Géologie, M. le Maire annonce que l'assemblée générale de l'association se tiendra le vendredi 23 mars. Une réunion de travail à laquelle participeront les représentants du Pays Thur-Doller, du Conseil Général, du Parc des Ballons, de la CCVDS, de la commune, aura lieu le jeudi 23 février à 14h30 en mairie. Une réunion est, également prévue, le lundi 31 janvier à 9h avec M. Paul OBER, représentant une association de géologie anglaise de Martley (Angleterre), pour la présentation d'un projet européen d'éducation pour les adultes intitulé « Géovillages », avec quatre partenaires d'autres pays (Allemagne, Angleterre, Turquie, Roumanie) subventionné par des fonds européens.

À la demande de M. Michel SORDI, candidat aux élections législatives, dans la nouvelle circonscription dont Sentheim fait partie, une rencontre avec les élus aura lieu le 16 février à 11h.

M. le Maire rappelle la tenue des assemblées générales suivantes :

- l'Association des Maires du Haut-Rhin le 4 février à 9h à Sierentz ;
- Sentheim Animations le 13 février à 20h15.

Il informe également de la tenue d'une réunion à propos de la piste cyclable lundi 23 janvier à 14h en mairie de Masevaux

M. ALTER demande ce qu'il en est des éventuelles pénalités encourues par les entreprises ayant effectués les travaux dans la rue Neuve ?

M. le Maire répond que les dernières factures ne sont pas encore parvenues en mairie et que la commune sera vigilante sur ce point avec le maître d'œuvre lors de la présentation des décomptes généraux définitifs.



M. RISACHER annonce qu'il a été interpellé par M. QUIQUEREZ à propos de l'inondation de son terrain depuis que le lotissement Stribich est réalisé. M. le Maire signale que M. JAEG et M. MESSERLIN se sont rendus sur place, accompagné du maître d'œuvre (cabinet SETUI) et de l'entreprise chargée des travaux (TPV). Compte tenu des précipitations exceptionnelles de ces derniers jours, les constructions en cours sur certaines des parcelles les plus basses du lotissement ont empêché l'évacuation rapide des eaux pluviales. Cette situation devrait s'améliorer dès le branchement au réseau d'évacuation de ces constructions et au fur et à mesure que les parcelles du lotissement seront construites. M. JAEG affirme également que l'eau a pénétré dans la propriété QUIQUEREZ en raison de la présence d'un portillon. M. RISACHER rappelle que la famille habite cette maison depuis 1997 sans qu'il n'y ait jamais eu ce problème.

M. RISACHER rappelle que lors du Conseil municipal du 17 juin 2008 le projet de mise en place d'une fontaine Pont des Vignes a été adopté. Il interpelle M. le Maire sur l'avancée des travaux. M. le Maire répond que la fontaine est actuellement stockée chez M. Marc SCHMITT, que l'espace situé de part et d'autre du chemin des vignes, avant le pont, nécessite une réflexion pour son aménagement global. La fontaine sera mise en place lorsque cette réflexion aura été menée à son terme après l'enfouissement de la haute tension.

### **10°) Emploi**

M. le Maire rappelle qu'actuellement Mme Delphine THUET employée par la commune dans le cadre d'un contrat CAE est mise à la disposition des directeurs d'école en tant qu'aide administrative. Son contrat arrive à terme le 31 janvier prochain. Après consultation du Pôle Emploi, Mme THUET peut bénéficier d'un renouvellement d'un an de ce contrat CAE sous réserve d'exécution d'une période de formation à la charge de l'employeur. M. le Maire propose la reconduction de ce poste en contrat CAE pour un an.

Le Conseil Municipal, par quatorze voix pour et une abstention (M. KAYSER), décide de reconduire le poste en CAE pour un an avec prise en charge de la période de formation.

Aucun conseiller ne souhaitant plus intervenir, M. le Maire avant de clore la séance à 22 h 15, remet à chaque conseiller, un livre « Les arbres remarquables dans le Haut-Rhin » édité par le Conseil Général.



**Tableau des signatures**  
**Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**  
**de la Commune de Sentheim de la séance du 17 janvier 2012**

## ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2011
- 2°) Citoyens d'honneur
- 3°) Subventions 2012
- 4°) Adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 5°) Plan de zonage Assainissement
- 6°) Convention avec l'association Icare
- 7°) Bâtiment 1 rue du pont : convention entretien du portail
- 8°) Délégations extérieures
- 9°) Divers et informations
- 10°) Emploi.

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE	PROCURATION
HIRTH	Bernard	Maire		
MESSERLIN	Roland	1 <sup>er</sup> Adjoint		
PERRIN	Marc	2 <sup>ème</sup> Adjoint		
JAEG	Serge	3 <sup>ème</sup> Adjoint		
NAEGELEN	Françoise	4 <sup>ème</sup> Adjoint	<b>Procuration donnée à M. PERRIN</b>	
BISSLER	Martine	Conseillère municipale		
HINGRE	Marie	Conseillère municipale		
RISACHER	Bertrand	Conseiller municipal		
KAYSER	Thierry	Conseiller municipal	<b>Procuration donnée à M. RISACHER</b>	
ALTER	Marc	Conseiller municipal		
HINGRE	Timothée	Conseiller municipal	<b>Procuration donnée à Mme HINGRE</b>	
COLONNA	Cathy	Conseillère municipale		
GENSBITTEL	Joseph	Conseiller municipal		
EHRET	Annick	Conseillère municipale	<b>Procuration donnée à Mme BISSLER</b>	
STOECKLIN	Gérard	Conseiller municipal		